



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 17 décembre 2014

Date de la convocation 05 décembre 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, M.FAVIER Marc, Mme BÉNARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIÈRE Yolande, M.DÔ Laurent, , M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIÉ Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent, PERET : M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme FABRE Maryse à M.REVEL Claude, M.SEGURA René à Mme BÉNARD Bénédicte, M.BARON Bernard à Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme BLANQUET Elisabeth à Mme OLLIÉ Sophie, Mme GAVINET Isabelle à M.VALERO Claude, M.COSTES Jean à M.RODRIGUEZ Joseph.</p>

Objet : Service jeunesse – ALAE - Modification du règlement intérieur

Monsieur Claude VALERO rapporte :

La Communauté de communes souhaite à la fois faciliter les démarches des parents (en leur limitant le nombre de déplacements en Mairie) et assurer un accompagnement constant tout au long de l'année scolaire.

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de mettre en place un portail famille permettant les inscriptions à distance. Celle-ci se ferait à partir d'un PC personnel après affectation d'un code d'accès et acceptation d'un prélèvement en fin de période (mois). Une autorisation pour le prélèvement après service sera demandée. Ce

nouveau mode d'encaissement sera testé sur le pôle primaire de Clermont l'Hérault et étendu à l'ensemble des pôles.

Afin de prendre en compte cette nouveauté, il est proposé aux membres du conseil de modifier l'article 9 du règlement intérieur des ALAE « **Tarifs et modalités de paiement** » en intégrant une disposition spécifique relative aux modalités de paiement rédigée comme suit :

Le paiement des inscriptions pourra s'effectuer :

- soit au bureau de l'Accueil de Loisirs en espèces, chèques, carte bancaire, ANCV, prises en charge
- soit en ligne (portail famille) : l'inscription se fera à partir d'un ordinateur personnel après attribution d'un code d'accès fourni par le pôle avec un prélèvement en fin de mois. Une autorisation de prélèvement après service fait sera demandée.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur Claude VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la modification du règlement intérieur des ALAE, telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20141222-2014-12-17-08-DE
Date de télétransmission : 23/12/2014
Date de réception préfecture : 23/12/2014